

Paris, le 16 mai 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CCSF SE PRONONCE POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES COMPARETEURS D'ASSURANCES DE DOMMAGES SUR INTERNET

Lors de sa réunion du 10 mai 2012, le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) a rendu un Avis destiné à renforcer la transparence et la qualité des comparateurs d'assurances de dommages (assurance automobile, multirisques habitation...) sur Internet. Cet avis a reçu l'accord des principaux comparateurs concernés à l'issue d'un dialogue fructueux entre ces entreprises et le CCSF.

La démarche du CCSF en cette matière répond au rôle croissant des comparateurs financiers sur Internet, auxquels de plus en plus de consommateurs internautes font appel. Afin d'assurer, dans un cadre concurrentiel, le développement du rôle des comparateurs, le CCSF souligne, avec l'accord des professionnels concernés, l'importance du respect par d'un certain nombre de principes et de règles pour garantir aux consommateurs internautes la transparence et la qualité nécessaires des comparateurs.

Définissant les comparateurs d'assurances, le CCSF précise que leur objectif est de « permettre à l'internaute, à partir d'un profil déterminé, de visualiser le plus grand nombre possible de propositions d'assurance et de comparer leurs tarifs et leurs garanties ». Les éditeurs de comparateurs d'assurance sont des intermédiaires d'assurance immatriculés à l'ORIAS.

Le CCSF insiste sur la nécessité d'une information, facilement accessible, des internautes sur toute une série de points : l'identification du comparateur, son statut, ses liens économiques, sa rémunération, la présentation de ses partenaires et de ses offres, le vocabulaire simple et clair employé dans la communication avec l'internaute.

Le CCSF précise également un certain nombre de garanties que doit toujours, selon le Comité, présenter la sélection des offres opérée par tout comparateur.

Enfin, dans son Avis, le CCSF souligne l'importance d'une protection stricte et effective des données personnelles.

Le CCSF étendra prochainement ses travaux en matière de comparateurs sur Internet aux comparateurs de crédit et aux comparateurs d'assurances complémentaires santé.

Contacts : Daphné Salon-Michel – Téléphone : 01 42 92 36 92
Catherine Le Rudulier – Téléphone : 01 42 92 36 92